



## Photos non faite mais garde mes cheques

Par **claire**, le **03/09/2008** à **14:14**

bonjour je me preneme claire et je reside dans le 91 ( essonne )  
tout nouveau sur le forum juridique  
voila ma question je vais me marié le 20 septembre donc j ai prit un photographe pour ce jour  
il ma demander de lui donné 2 cheque de 200 euros pour faire les photos je l apel pour  
annuler les seances photos qui aurais eu lieu ce jour il me repond ( je garde les cheques vous  
aurais due m appeler avant )

ma question cet s il a droit de les garder et les encaissés car aucun travaux photos a été fait  
j esperes avoir été explicite merci a tous

claire